

RAPPORT
ANNUEL

2021

*sur le prix et la qualité du service
public de prévention de gestion des
déchets*

*établi conformément au
décret n° 2015-1827 du
30 décembre 2015*

TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET



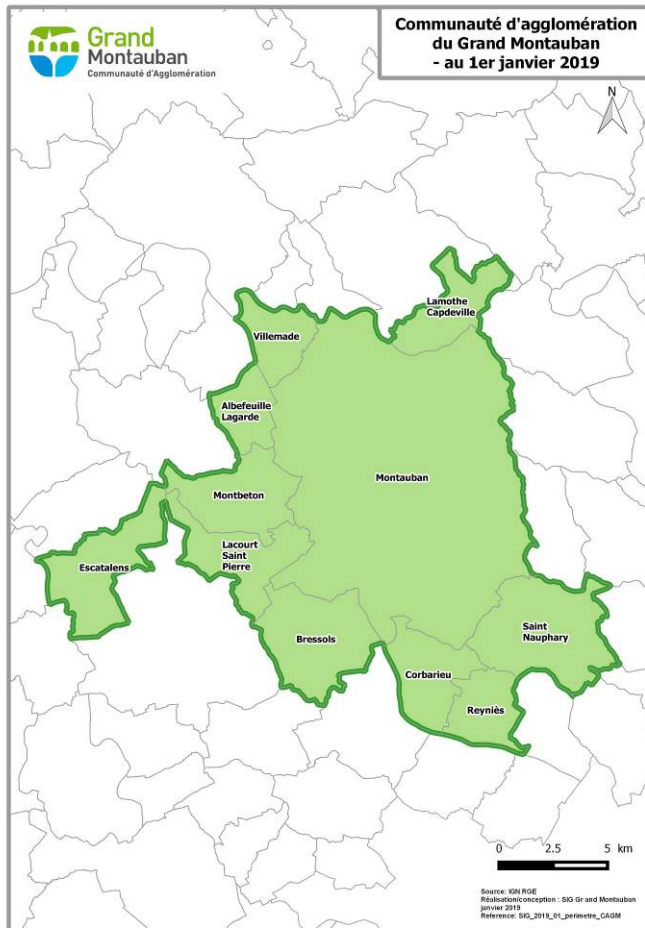
GASPILLAGE

Sommaire

I	Grand Montauban Communauté d'Agglomération - GMCA.....	3
I.1	Chiffres Clés.....	3
II	Organisation des compétences Collecte et Traitement des Déchets.....	4
II.1	Evolution de l'agglomération.....	4
II.2	Collecte et Traitement : répartition des missions entre le GMCA et le SIRTOMAD5	
II.3	La collecte des déchets ménagers et assimilés.....	6
II.3.a	Mission d'exploitation :	6
II.3.b	Mission Projets:	6
II.4	Le traitement et la valorisation des déchets	7
II.4.a	Mission d'exploitation :	7
II.4.b	Missions de communication	8
II.4.c	Mission de prévention.....	8
II.4.a	Le tri des emballages.....	10
II.4.b	Relation Usagers : données chiffrées.....	11
III	Les Indicateurs Techniques.....	12
III.1	Contenants ménagers.....	13
III.1.a	Conteneurs individuels et collectifs	13
III.1.b	Conteneurs enterrés (Ordures Ménagères « OM », Collectes Sélectives « CS » et Verre)	13
III.1.c	Bornes aériennes (Papier/Magazine, Verre, Textile).....	14
III.2	Aménagement de points de regroupement et amélioration des sites de pré- collecte	14
III.3	Collecte	16
III.3.a	La collecte des déchets ménagers (OM et CS)	16
III.3.b	Zoom sur la collecte du Verre, des Textiles et du papier en PAV	18
III.3.c	La collecte des encombrants	18
III.3.d	La collecte des dépôts sauvages et nettoyage de l'hyper centre-ville les week end et jours fériés	18
III.3.e	Collecte des déchets en DECHETERRIE.....	19
III.3.f	Synthèse des déchets collecté (PAP, PAV et déchetterie).....	22
III.4	Bilan Financier	23
III.4.a	Bilan global tous flux confondus (OM, CS, Verre, textiles, Encombrants, dépôts sauvages et Déchetteries)	23
IV	Perspectives pour 2021	26
V	ANNEXES	27

I Grand Montauban Communauté d'Agglomération - GMCA

I.1 Chiffres Clés



Le Grand Montauban Communauté d'Agglomération (GMCA) est un territoire très étendu. La part de l'habitat rural est important, dispersé et principalement résidentiel. Le taux d'habitat vertical est de 18% (référence CITEO). Les immeubles collectifs sont situés principalement sur la commune de Montauban.

Figure 1 territoire du GMCA

Chiffres clés

GMCA	11 communes
Population totale	78 048 habitants
Taux d'habitat vertical	18%
Variation annuelle de la population	0,2%
Densité moyenne	278 hab/km ²
Superficie	281 km ²

Figure 2: Le GMCA en chiffres

II Organisation des compétences Collecte et Traitement des Déchets

En 2021, le GMCA a la compétence de collecte et d'élimination des déchets ménagers sur l'ensemble de son territoire. Elle assure ce service auprès des **78 048 habitants des 11 communes** qui la composent.

II.1 Evolution de l'agglomération

29/12/1997	Création de la communauté de communes du pays de Montauban et des trois rivières
21/12/1999	Transformation de la communauté de communes en communauté d'agglomération
11/10/2002	Transfert de compétences et nouvelles définitions de l'intérêt communautaire
12/07/2002	Adhésion de la commune d'Albefeuille-Lagarde
17/12/2003	Nouvelle dénomination « Communauté de Montauban Trois Rivières »
01/01/2010	Adhésion de la commune de Bressols
12/01/2011	Changement de nom de la CMTR en GMCA
01/01/2017	Intégration de la commune de Reyniès
01/01/2018	Intégration de la commune de Lacourt Saint Pierre
01/01/2019	Intégration de la commune d'Escatalens

Figure 3: Dates clés dans l'évolution du GMCA

II.2 Collecte et Traitement : répartition des missions entre le GMCA et le SIRTOMAD

Une Chaîne d'acteur et de partenaires

Les ordures ménagères

Bac ordures ménagères et Conteneurs enterrés



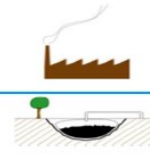
Marché

21 422 t
42 %



Incinération
(production énergétique)
DSP

Enfouissement
Marché



Les emballages triés

Bac collecte sélective et Conteneurs enterrés



Marché

6 837 t
13 %



Centre de tri
Marché



Filière de recyclage...
2^e vie des emballages



Les emballages en verre



Marché

2 346 t
5 %



Recyclage
VOA



Déchetteries



Marché Haut de Quai

20 689 t
40 %



Marché Bas de Quai

Filière de Recyclage et enfouissement

Figure 4 : synoptique sur la gestion des déchets

II.3 La collecte des déchets ménagers et assimilés

La collecte des déchets est organisée autour d'un pôle Déchets qui coordonne les missions suivantes :

II3..a Mission d'exploitation :

Mission	Mode d'exploitation
Pré-collecte (gestions des conteneurs)	Marchés de Prestation de services VEOLIA (2017-2021)
Collecte des déchets ménagers résiduels et emballages recyclables en mélange	
Collecte en porte-à-porte des encombrants	
Enlèvement des dépôts sauvages	
Collecte du papier	Marché de Prestation de services VEOLIA
Collecte des Vêtements	Gratuit Eco TLC Le relais
Nettoyage des abords des récup' verre	En régie Propreté
Gestion des hauts de quai des déchetteries	Marchés de Prestation de services (2020-2021) SUEZ
Traitement des déchets des déchetteries	Marchés avec des entreprises de valorisation
Transfert des déchets des déchetteries	En régie

Figure 5: missions d'exploitation exercées par le Grand Montauban

II3..b Mission Projets:

- Instruction des dossiers de permis de construire et de permis d'aménager
- Optimisation des modalités de pré-collecte et de collecte
- Optimisation des coûts de collecte
- Contrôle et organisation des prestations

II.4 Le traitement et la valorisation des déchets

Le GMCA a transféré sa compétence traitement au SIRTOMAD (syndicat mixte pour le traitement des ordures ménagères et autres déchets).

Les compétences du SIRTOMAD sont:

- le transport des ordures ménagères et autres déchets à partir des points de regroupement (quai de transfert)
- leur traitement par incinération, tri sélectif, enfouissement et toute autre solution réglementaire
- la valorisation de ce traitement par la production et la distribution des sous-produits (vente de chaleur, matériaux ...)

Les activités de traitement et de valorisation des déchets du SIRTOMAD s'organisent autour des missions suivantes:

II4..a Mission d'exploitation :

Mission	Mode d'exploitation
Incinération des ordures ménagères résiduelles collectées et production de chaleur	(UVE de Montauban) - Les ordures ménagères collectées sont directement acheminées à l'unité de valorisation énergétique par les équipes de collecte. <i>Marché en Délégation de service public Séché (2021-2041)</i>
Enfouissement en centre de stockage des ordures ménagères résiduelles collectées non incinérées	principalement lors des arrêts techniques du site pour maintenance de l'UVE (~ 10% des ordures ménagères) <i>Marché de Prestation de services DRIMM (Montech) 2019-2022</i>
Transfert des déchets des collectes sélectives Exploitation du quai de Montauban ECOSUD	Transfert et acheminement des emballages ménagers en mélanges issus des collectes sélectives en porte à porte du GMCA (90 % du gisement) SIRTOMAD
Tri et la valorisation des collectives sélectives	Les déchets recyclables sont triés par matière à la DRIMM. Ils sont mis en balles et revendus aux usines de recyclage. <i>Marché de Prestation de services (2021-2025)</i> <i>* DRIMM (Montech)</i> <i>*Revente des matériaux triés</i>
Collecte du verre	en colonnes d'apport volontaires aériennes et enterrées <i>Marché de prestation de services (2016-2020)</i> CARCANO

Figure 6: missions d'exploitation exercées par le SIRTOMAD

II4..b Missions de communication

Le SIRTOMAD assure une mission de communication pour inciter et accompagner les habitants à trier mieux. Ces actions s'adressent à un large public tout au long de l'année autour de rencontres telles que des :

- campagnes massives de communication en porte à porte (par quartier)
- campagnes individualisées par catégorie de public (séniors, commerçants, agents de la collectivité ...)
- animations scolaires (écoles primaires, collèges et lycées, secteur santé/handicap...)
- actions correctives (démarches individuelles de communication pour des erreurs de tri)
- manifestation (stand d'information et mise en place du tri),

En chiffres 2021:

- **1212 foyers et professionnels ont été visités pour rappeler les consignes de tri**
 - **2 374 élèves ont bénéficié d'animations sur la gestion des déchets**
 - **80 courriers de rappel de consignes de tri ou de remisage des bacs ont été envoyés**
 - **Les animateurs ont été présents sur 7 manifestations**
-

Le SIRTOMAD élabore des outils de communication et les diffuse auprès de la population:



- Campagnes de communication sur Cliiink, le programme de récompense du tri des emballages en verre, « Nos solutions pour jardiner au naturel » et « Troc Voisins » (affichage MUPI, spots radios et cinéma ...)
- Sites Internet du SIRTOMAD et Troc-voisins (sur le réemploi)
- Le Journal du Tri Recyclons (distribué 1 à 2 fois par an dans toutes les boîtes aux lettres du GMCA)
- Consignes de Tri (guide de tri, aide-mémoire et autocollants de consignes de tri)

Pour assurer ces missions une équipe d'animateurs de la collecte sélective est constituée 4 agents à temps plein sur tout le territoire.

II4..c Mission de prévention

Depuis 10 ans, le SIRTOMAD œuvre en matière de réduction des déchets pour le Grand Montauban. Dans la continuité de son programme de prévention mené volontairement depuis 2010, le SIRTOMAD a achevé son programme « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » (2017-2020).

Pour le territoire du Grand Montauban cela représente une réduction de - 4,6% des déchets ménagers soit - 18 kg/hab./an sur la période 2010-2021. Son objectif est de

devenir un territoire exemplaire en matière de gestion des déchets et de saisir l'opportunité de développer l'économie locale.

La diversité des partenaires engagés aux côtés du SIRTOMAD dans cette démarche a pu permettre de donner à chaque action engagée une plus grande ampleur, à l'image des initiatives suivantes :

- ✓ Poursuivre le programme local de prévention afin d'atteindre les objectifs ambitieux de réduction fixé dans le cadre du PRPGD
- ✓ Lutter contre le gaspillage alimentaire avec les restaurants, établissements scolaires, restauration d'entreprises, cuisine centrale...
- ✓ Poursuivre l'accompagnement sur le compostage individuel et collectif,
- ✓ Développer la filière de réemploi et de réparation des biens de consommation en partenariat avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire,
- ✓ Optimiser les opérations de broyage des déchets auprès des habitants,
- ✓ Etudier un circuit de collecte et valorisation des biodéchets ménagers du territoire avec la CCI et la Chambre d'agriculture 82,

En ce qui concerne les biodéchets (déchets alimentaires et déchets verts), ils représentent encore 32 % des ordures ménagères résiduelles (OMR), soit un gisement estimé à 11 000 tonnes, essentiellement constitué de déchets de cuisine.

Le travail du SIRTOMAD s'est naturellement orienté vers ce flux de déchet avec comme objectif principal de capter ce gisement important de biodéchets sur la période 2020-2024, pour atteindre les objectifs du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets fixé à -50% de biodéchets dans les OMR d'ici 2025.

Pour atteindre les objectifs 2025, de nombreuses actions ont été poursuivies en 2021 :

1. **Promouvoir le compostage : 65 sites de compostage collectif** (plus de 600 personnes équipés en pied d'immeuble, écoles ou sur des quartiers de Montauban et en restauration collective) ont été installés, **160 guides composteurs** ont été formés depuis 2010.

A la suite d'un nouveau marché d'achat de composteurs attribué en Juillet 2021 par la collectivité, les opérations de vente à prix réduits ponctuelles ont été remplacées par une offre de 4 modèles de composteurs différents à coûts réduits toute l'année, à savoir :

- 1 composteur plastique (445 Litres)
- 1 composteur plastique (830 Litres)
- 1 composteurs bois (404 Litres)
- 1 composteurs bois (810 Litres)

La vente des composteurs individuels en 2021 représente 154 composteurs (une rupture d'approvisionnement en composteurs bois est apparue en septembre, ce qui a freiné la dynamique de déploiement du compostage individuel sur le territoire) : plus de 6 200 composteurs individuels distribués sur le territoire GMCA depuis les années 2000.

= plus de 1100 tonnes de déchets évitées par an

2. Généraliser le tri à la source des bio déchets

L'obligation de tri à la source des biodéchets étant fixée à fin 2023, le SIRTOMAD s'est engagé dès 2020 à amplifier et développer la gestion de proximité des biodéchets et proposer des solutions alternatives de gestion de cette ressource.

Dès 2020, le SIRTOMAD a lancé son programme « Jardinez au naturel » qui propose des solutions aux habitants du Grand Montauban pour réduire leur production de biodéchets à savoir :



- Acquérir un composteur individuel et/ou de proximité pour produire son propre compost et composter les biodéchets,
- Bénéficiaire d'une subvention à l'achat d'une tondeuse mulching pour réduire les apports de tontes en déchetteries,
- Bénéficiaire d'une subvention pour louer un broyeur à végétaux auprès des partenaires du territoire,
- Bénéficiaire d'une subvention pour acheter un broyeur à végétaux non professionnel auprès des partenaires du territoire,
- Récupérer du broyat de branches gratuitement pour l'utiliser dans le jardin/potager,
- Bénéficiaire gratuitement d'ateliers organisés par le SIRTOMAD sur les thèmes : compostage, utilisation du paillage, utilisation d'essences à pousse lente.

3. Diagnostic d'économie circulaire

Le Grand Montauban Communauté d'Agglomération est engagé depuis 2010 dans la réduction des déchets de son territoire à travers le projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage porté par le SIRTOMAD et plus récemment via son PLPDMA qui a été adopté en 2018.



Dans la continuité de ces engagements, le Grand Montauban s'est engagée aux côtés de l'ADEME dans une nouvelle **labellisation en faveur de l'économie circulaire**. A travers cette démarche d'amélioration continue, ce programme doit nous permettre de faire un état des lieux, définir notre stratégie d'actions et enfin suivre et évaluer notre performance globale en matière d'économie circulaire. L'outil proposé par l'ADEME se nomme le « Référentiel Economie circulaire », qui synthétisera les actions réalisées et à venir sur le territoire.

Concrètement, l'objectif du Grand Montauban est d'atteindre une labellisation du territoire dès 2022.

Dans un 1er temps, une gouvernance spécifique a été mise en place pour élaborer puis valider le diagnostic stratégique Économie circulaire sur le territoire du Grand Montauban. Cette gouvernance est amenée à évoluer par la suite pour élaborer la feuille de route Économie circulaire du territoire puis son animation.

Le référentiel Economie Circulaire a donc été complété dans l'objectif d'obtenir une labellisation 1ère étoile de l'ADEME pour le Grand Montauban en 2022.

4. **Stop Pub** : 35 % des boites aux lettres du territoire équipées
= 262 tonnes évitées/an
5. **Ré-emploi** : zone de ré-emploi en déchetteries,
= 76,5 tonnes d'objets détournés en réemploi sur la déchetterie ECOSUD,
= 32 tonnes d'objets détournés en réemploi sur la déchetterie ZI NORD

II4..a Le tri des emballages

Depuis le 16 avril 2012, les habitants du Grand Montauban participent à une opération d'expérimentation en triant tous leurs emballages en plastique (bouteilles et flacons mais aussi films, pots et barquettes).

Bilan :

741 tonnes d’emballages en plastiques ont été produites en 2021 sur le Grand Montauban soit 9,5 kg/an/hab.

Zoom sur les actions d’optimisation de la collecte du verre

Le SIRTOMAD et le Grand Montauban sont les premières collectivités d’Occitanie à tester le dispositif **Cliiink** de **récompense du tri des emballages en verre**.



Cet outil incitatif innovant permet d’améliorer le recyclage du verre tout en permettant aux habitants d’obtenir des réductions chez les commerçants, pour des activités culturelles et sportives ou pour des loisirs !

A partir d’un smartphone ou d’une carte, nos administrés gagnent des points chaque fois qu’ils jettent un emballage en verre (bouteilles, pots et bocaux) dans une borne équipée du système.

Bilan 2021 :

4 963 utilisateurs sur le Grand Montauban

69 partenaires et 1 670 bons d’achat utilisés dans les commerces des centres-villes.

D’autre part, un **challenge inter-écoles** a été lancé du 17 mai au 18 juin 2021. 7 écoles ont participé sur le Grand Montauban (écoles Camille Claudel, Ferdinand Buisson, Fonneuve, du Centre et Gamarra sur Montauban, école de la Paillole à Albefeuille Lagarde et école Paul Point à Corbarieu). Ces 7 écoles ont déposé 31560 emballages en verre sur la période. L’école Gamarra a remporté ce challenge avec 10 732 dépôts pour 81 élèves soit 133 dépôts par élèves.

Ces efforts ont permis de collecter +3% de verre en 2021 pour atteindre 30 kg/an/hab. de verre trié.

II4..b Relation Usagers : données chiffrées

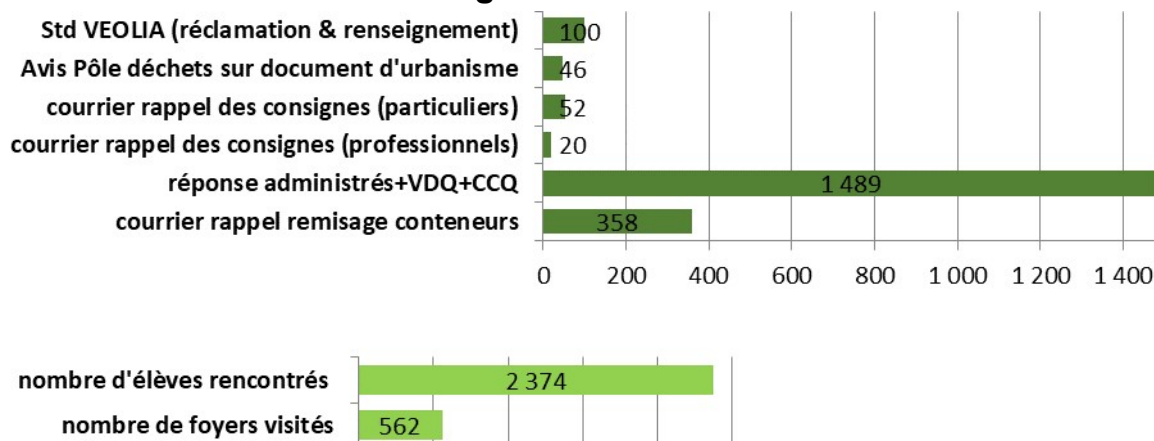


Figure 7: Nombre de communication, rappel de consignes et informations engagées en 2020 auprès des usagers en matière de gestion des déchets

III Les Indicateurs Techniques

Fréquence de collecte/secteur	2021
Montauban	C1*+1/2**
Montauban Hyper centre	C3+2+ cartons ou C2+1
Lamothe Capdeville	C1+1/2
Villemade	C1+1/2
Montbeton	C1+1/2
Saint Nauphary	C1+1/2
Corbarieu	C1+1/2
Albefeuille L.	C1+1/2
Bressols	C1+1/2
Reynies	C1+1/2
Lacourt Saint Pierre	C1+1/2
Escatalens	C1+1/2
* indique la fréquence de collecte hebdomadaire des Ordures Ménagères dans l'exemple 1 fois par semaine	
** le 2ème nombre indique la fréquence de collecte hebdomadaire des Papiers et Emballages recyclables dans l'exemple une fois tous les 15 jours	

Figure 8: Fréquences de collecte 2021

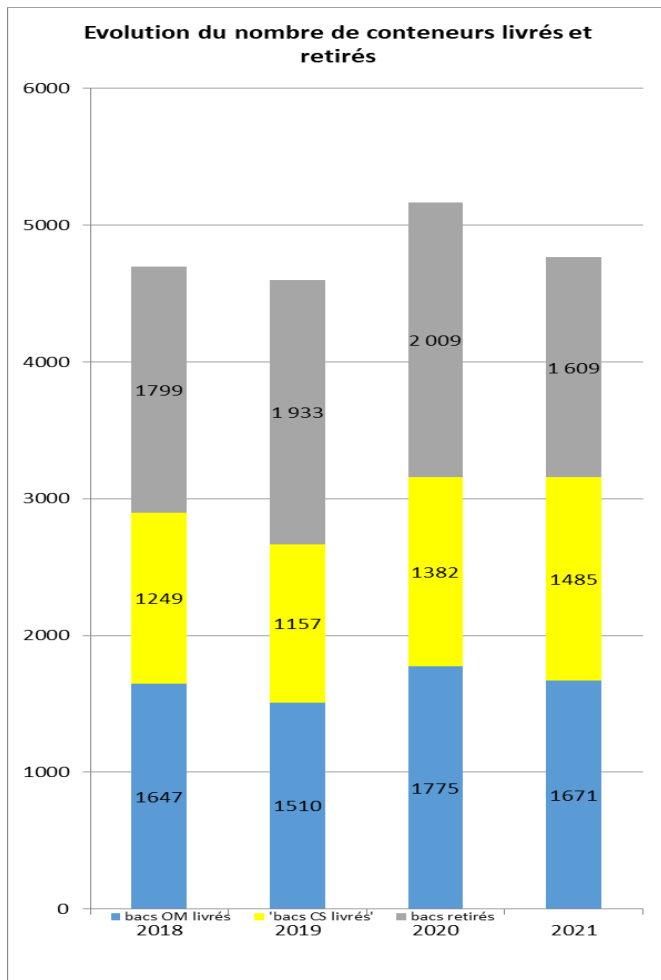
Depuis 2017, à l'occasion du renouvellement du marché de collecte, une optimisation des circuits de collecte et des fréquences a été mise en œuvre.

Ainsi, les fréquences de collecte ont été réajustées en fonction des besoins en hyper centre : une collecte d'ordures ménagères a été remplacée par 2 collectes de cartons des commerçants.

III.1 Contenants ménagers

III1..a Conteneurs individuels et collectifs

En 2020, le volume de livraison de conteneurs reste stable au regard des années précédentes. Cette année, **2% du volume du parc en place a été renouvelé.**



OM = Ordures Ménagères
CS = Collecte Sélective

66 242 bacs sont en service sur l'agglomération au 31/12/21.

La mission de gestion des conteneurs (livraison et réparation) a été allotie lors du renouvellement du marché de collecte. Elle a été attribuée à VEOLIA. La livraison et le retrait des conteneurs de manifestation sont également inclus dans cette prestation.

En 2021, **63 manifestations** ont bénéficié de ce service, 53 sur Montauban et 10 hors Montauban.

Deux agents sont affectés à cette mission. L'un assure le secrétariat et l'autre les opérations de livraison des conteneurs.

Le poste de secrétariat gère l'intégralité des appels des usagers (cf **annexe 1**).

En 2021 la campagne de lavage annuelle des conteneurs collectifs, installés sur des sites de regroupement sur le domaine public, a eu lieu au mois d'avril et a permis de **nettoyer 319 conteneurs** (cf détail **annexe 1**).

III1..b Conteneurs enterrés (Ordures Ménagères « OM », Collectes Sélectives « CS » et Verre)

Depuis 15 ans, le GMCA développe un système de pré-collecte optimisé des déchets en conteneurs enterrés. Il s'agit de mutualiser sur un site les déchets ménagers des habitants de tout un secteur et de ne plus collecter en porte à porte. Ces conteneurs enterrés sont, soit installés par les promoteurs (aménageurs et bailleurs sociaux), soit par le GMCA (cf détail des sites en annexe 1).

Les secteurs prioritaires pour ce type d'équipement sont les quartiers Est, la ZAC Bas Pays et le centre-ville.

Actualité : En 2021, 3 nouveaux sites ont été installés.

Deux campagnes de lavage ont été réalisées pour tous les conteneurs enterrés installés par le GMCA.

Au total, le GMCA compte aujourd'hui **90 sites soit un total de 269 conteneurs enterrés ou aériens.**

III1..c Bornes aériennes (Papier/Magazine, Verre, Textile)

Sur tout le territoire du GMCA des bornes textiles, Papiers/magazines et Verre sont mis à disposition des usagers pour permettre un tri de proximité.

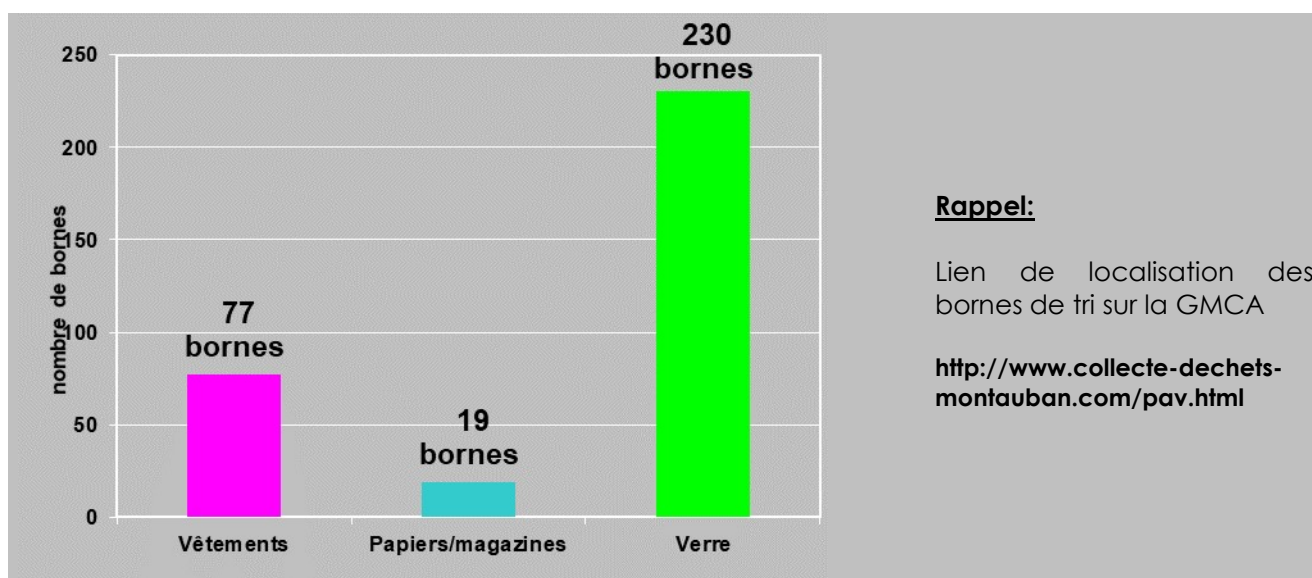


Figure 9 : Bornes aériennes par flux

III.2 Aménagement de points de regroupement et amélioration des sites de pré-collecte

Chaque année, le Pôle Déchets programme des aménagements afin d'améliorer les conditions de sécurité pour les usagers et les agents de collecte ainsi que la gestion globale des déchets.

En 2021, les aménagements réalisés ont été les suivants :

- Réalisation d'un enclos métallique impasse des Ecoles à Bressols : 11 800€ TTC
- Changement des plateformes piéton de conteneurs enterrés rue du Pré à Montauban : 10 460€TTC
- Mise en place de plateformes béton route de Lavilledieu à Bressols : 1 300€ TTC
- Mise en place de plateformes béton aire de camping-car à Bressols : 1 300€ TTC
- Mise en place de plateformes béton à Villemade : 2 450€ TTC
- Mise en place plateformes allée des Platanes à REYNIES : 1 300€ TTC

Réalisations 2021

Enclos impasse des écoles -
BRESSOLS



Plateformes route de Lavilledieu -



Plateformes - VILLEMADÉ



Remplacement plateformes
métalliques PAVE rue du Pré -
MONTAUBAN



III.3 Collecte

Sur le GMCA les modalités de collecte sont soit:

- en **Porte à Porte = PAP** (conteneurs individuels et conteneurs collectifs – immeuble ou point de regroupement)
- en **Point d'Apports Volontaires = PAV** (conteneurs enterrés et bornes aériennes)
- en **Apports Volontaires = AV** en Déchetteries

Concernant les autres déchets collectés, les prestations suivantes sont confiées à Véolia, qui les sous-traite à Montauban Services (Régie de Quartier) :

- la collecte des dépôts sauvages et sacs de balayage sur l'ensemble du GMCA du lundi au vendredi
- la collecte des encombrants en porte à porte pour les communes du GMCA
- le ramassage des dépôts hors bacs les week-ends et jours fériés dans le centre-ville de Montauban

III3..a La collecte des déchets ménagers (OM et CS)

Information : Depuis le 02 janvier 2017, VEOLIA assure la collecte des ordures ménagères et des recyclables aussi bien en Porte à Porte qu'en Point d'Apport Volontaire. Le contrat avec Véolia a été passé pour une durée de 5 ans.

Porte A Porte

25 secteurs de collecte

1 responsable d'exploitation
2 attachés d'exploitation
13 chauffeurs
11 rippers
1 chauffeur/ripper
1 agent de livraison pour les conteneurs
1 agent de maintenance
1 assistante administrative
11 camions bennes
(7.5 à 26T – volume utile de 6m3 à 21m3)
1 camion à hayon
2 véhicules légers

Horaires de collecte

- De 05h à 12 h du lundi au vendredi
- De 14h à 21 h du lundi au vendredi
- De 18h à 01 h du lundi au samedi

Point d'Apports Volontaires

1 chauffeur

2 camion grue (26T)

Horaires de collecte

De 6H à 18H du lundi au samedi

Le détail des kilomètres parcourus et des consommations de carburant est présenté en **annexe 1**

Rappel: Les jours fériés sont collectés sauf le 25 décembre et le 1er janvier où la collecte est rattrapée le samedi le plus proche.

Conformément au règlement du service public de gestion des déchets adopté en 2017, la collecte est limitée à 3000 litres d'ordures ménagères résiduelles par semaine pour les producteurs non ménagers.

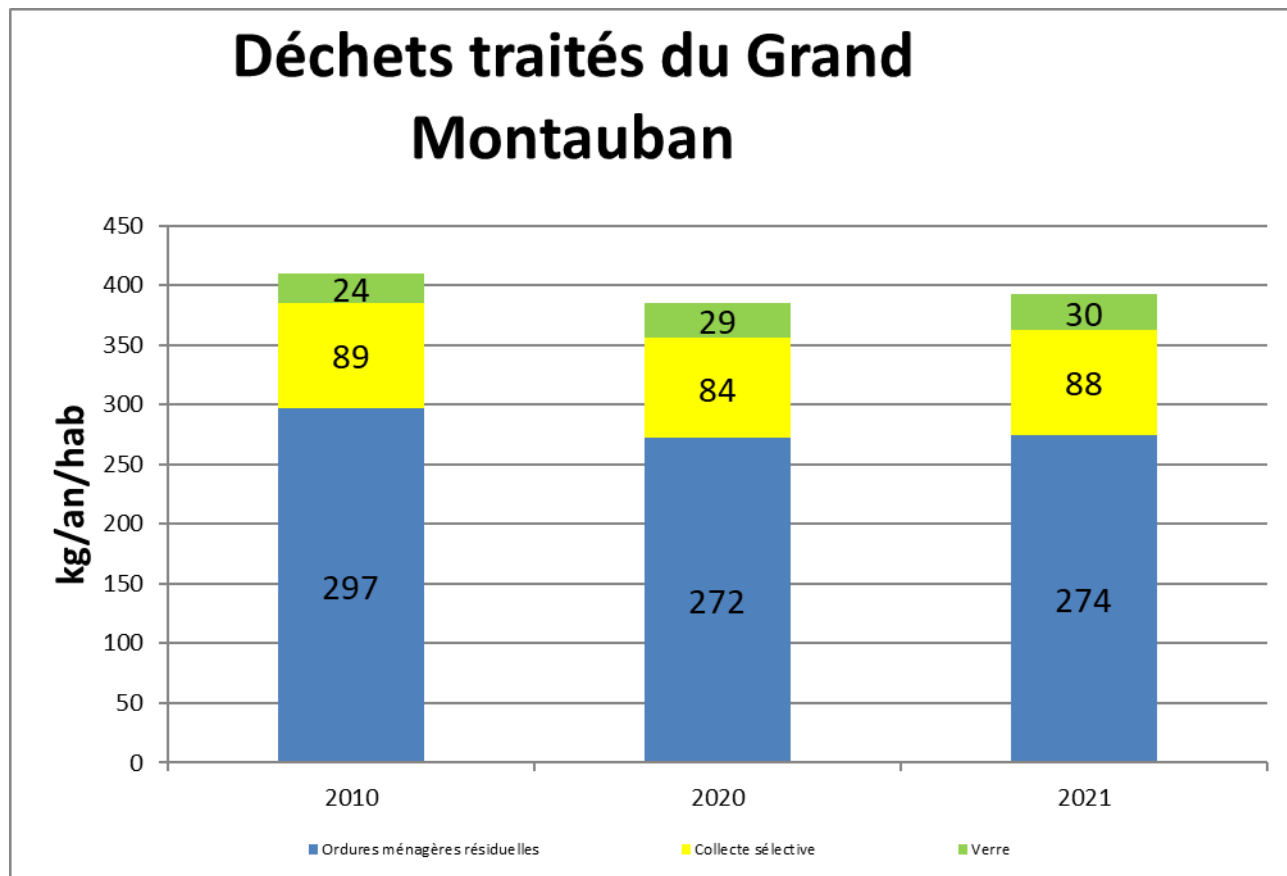
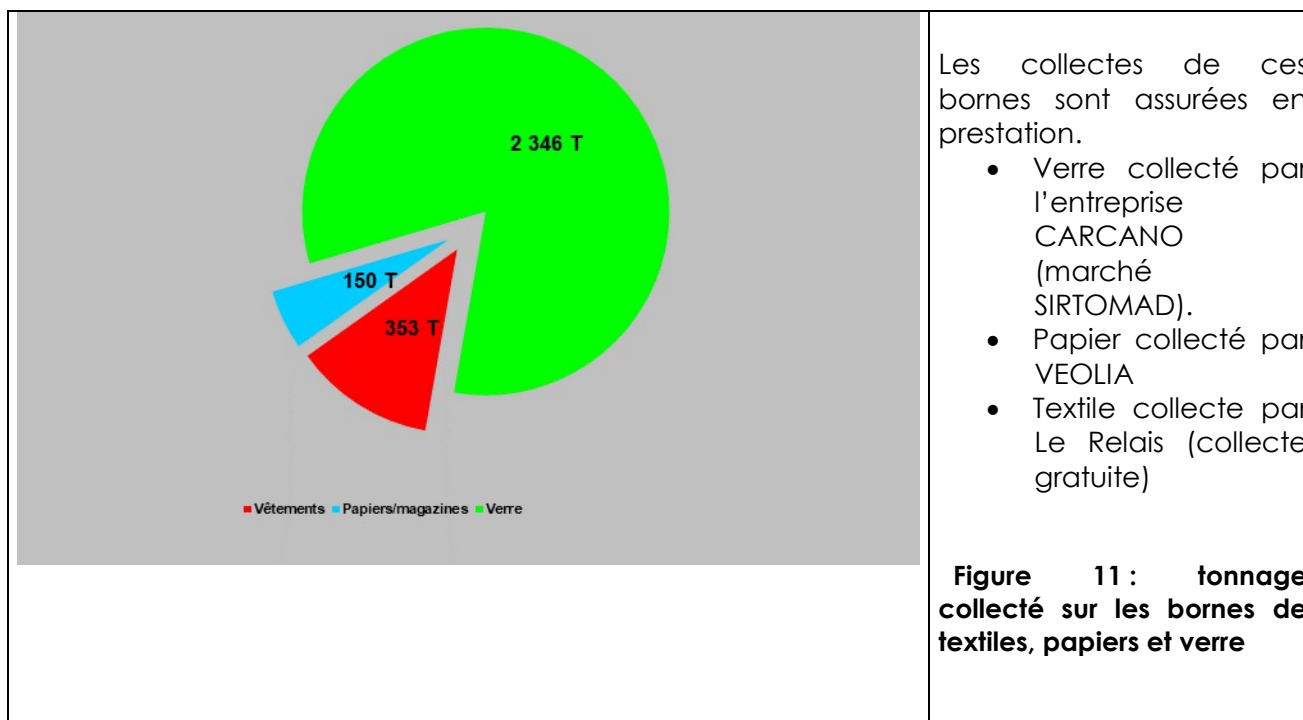


Figure 10: évolution du poids de déchets collectés par habitant et par an sur le GMCA de 2010 à 2021

Ce qu'il faut retenir : En 2021, les tonnages collectés par habitant progressent légèrement (+2%). 30 % des déchets collectés sont destinés au recyclage.

III3..b Zoom sur la collecte du Verre, des Textiles et du papier en PAV

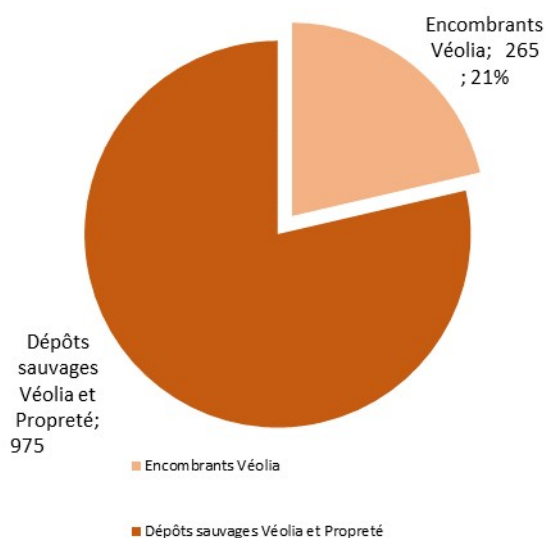


III3..c La collecte des encombrants

La collecte des encombrants est assurée par Véolia en porte à porte sur RDV sur tout le territoire du GMCA. Les encombrants sont ensuite apportés par le prestataire en déchetterie. Les collectes ont lieu au minimum une fois par mois dans la limite de 4m³ par adresse.

**En 2021, 3295 RDV ont été pris. Ils sont en progression de +20%.
265 tonnes d'objets ont été collectés grâce à ce service.**

III3..d La collecte des dépôts sauvages et nettoyage de l'hyper centre-ville les week end et jours fériés



Les missions de collecte des dépôts sauvages et de nettoyage de l'hyper centre-ville les week end et jours fériés, sont assurées par Veolia dans le cadre du marché de prestation.

Les signalements sont gérés sur Montauban via l'application Tell My City.

1408 TMC ont été traitées pour 682 tonnes (-12% par rapport à 2020).

Figure 12 : évolution mensuelle des tonnages par type de collecte (encombrant, dépôts sauvages, nettoyage hyper centre-ville)

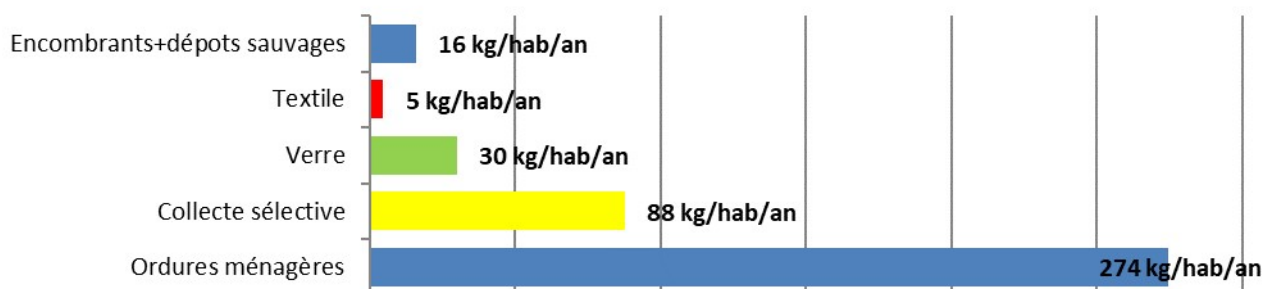


Figure 13 : ratio par habitant de déchets collectés en 2020 hors déchetterie

III.3.e Collecte des déchets en DECHETERRIE

Le GMCA dispose de deux déchetteries ouvertes du lundi au samedi, de 8h30 à 18h30. La déchetterie ZI Nord, ouverte depuis 1998, accueille uniquement les particuliers. La déchetterie ECOSUD a ouvert ses portes en janvier 2005. Elle accueille les professionnels et les particuliers (cf annexe 2 : grille des tarifs des professionnels).

La déchetterie d'Ecosud et celle de la Zone Industrielle Nord sont ouvertes gratuitement aux habitants du GMCA.

III.3.e.1 Haut de Quai

La gestion du haut de quai des déchetteries (accueil, gardiennage, gestion des enlèvements) a été confiée à la société SUEZ en janvier 2020 pour une durée de 1 an renouvelable 3 fois.

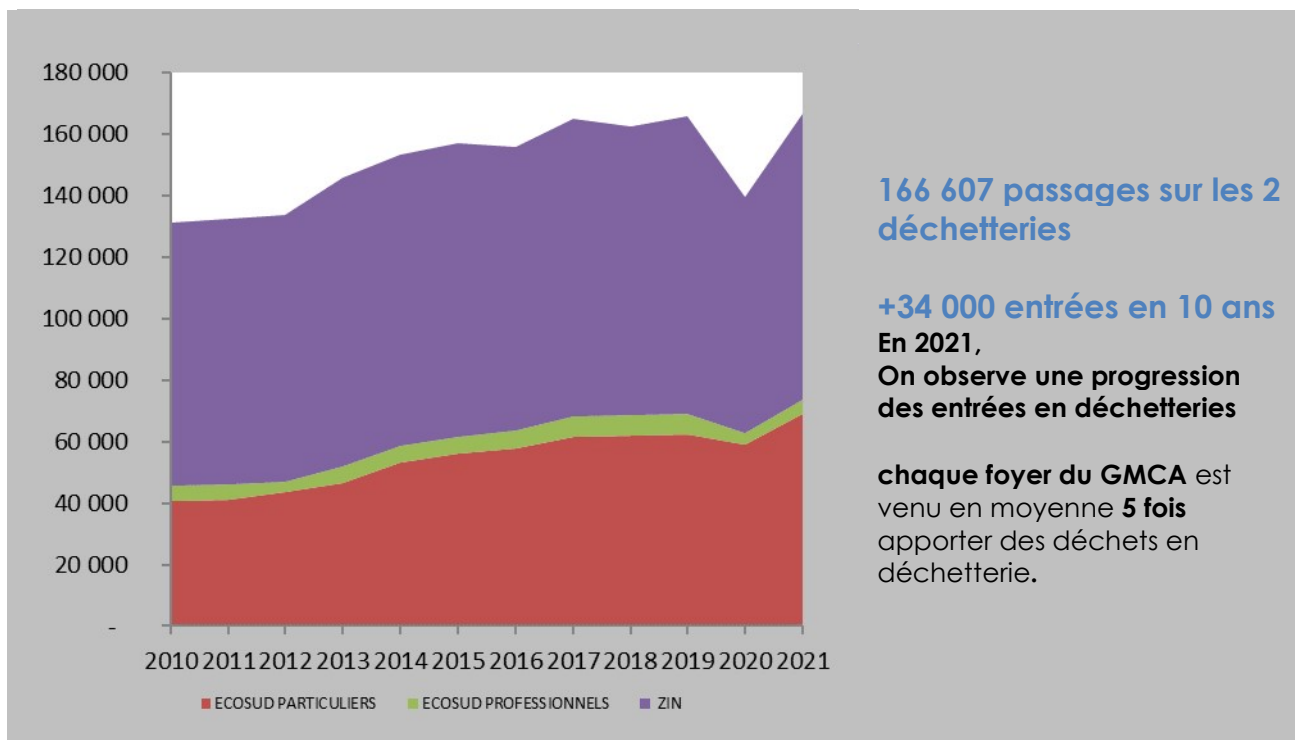


Figure 14 : Evolution du nombre d'entrées de 2010/2021

III.3.e.2 Bas de Quai : transport et traitement des déchets

Les marchés de traitement des déchets ont été relancés en 2020 et confiés à des sociétés spécialisées.

Avec la création des éco organismes et la recherche de filières de valorisation, de moins en moins de déchets sont un coût pour la collectivité.

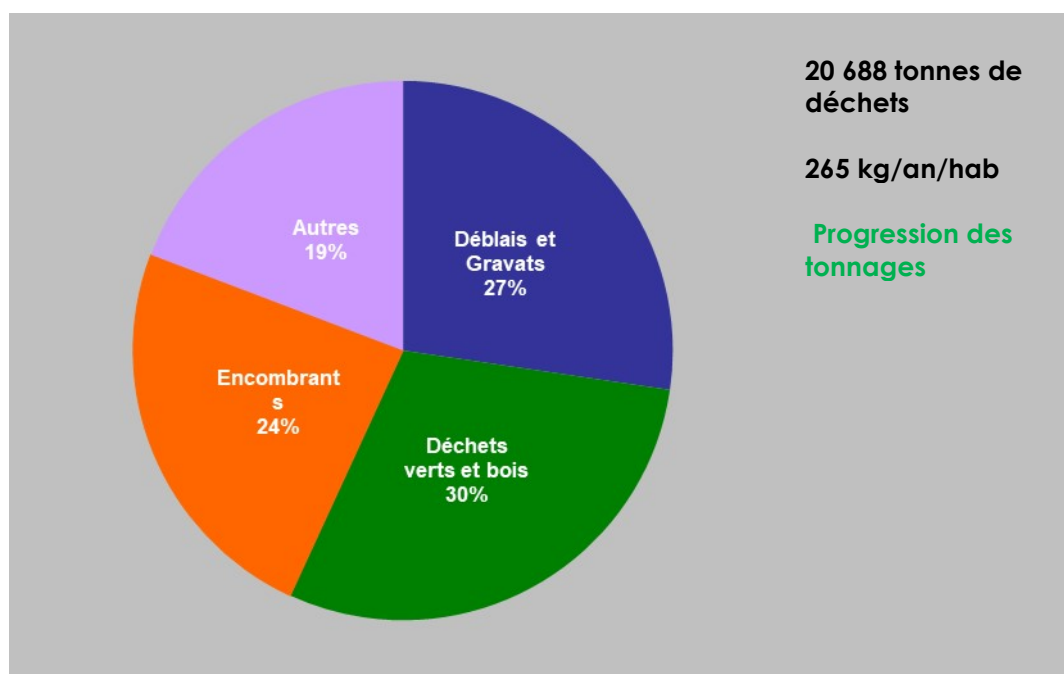


Figure 15 : Répartition des principaux apports sur les deux déchetteries du GMCA en 2021

Déchets	tonnage 2021	Titulaire	
		Transport	Traitement
Déchets d'activité de soins	0,2	CLIKEO / DASTRI	
Radiographies	0,4	SNM (gratuit)	
Lampes / Néons	2,0	RECYLUM	
Cartouches d'encre et capsules	4,5	Collectors (<i>gratuit</i>)	
Huiles alimentaires	4,3	Société Carmausine (81) recettes	
Piles	2,9	COREPILE (<i>gratuit</i>)	
Films plastique	8,2	Régie	Centre de tri DRIMM (<i>coût</i>)
Batteries	7,4	Derichbourg (recette)	
Réemploi ZI NORD	31,9	IDDEES (gratuit)	
Huiles de vidanges	30,9	Société Carmausine (81) (coût annuel depuis avril 2016)	
Pneus	50,1	DROHE (coût)	
Réemploi ECOSUD	168,0	EMMAÛS (gratuit)	
Bois	202,5	Régie	APAG (chaufferie) (<i>coût</i>)
Déchets dangereux	236,0	ECO DDS pour les particuliers (<i>gratuit</i>) EOVAL pour les professionnels (<i>coût</i>)	
Plâtre	277,9	Recygyspe (11) (cout)	
Cartons	346,3	Régie	Centre de tri DRIMM (<i>coût</i>)
Bois traité	698,0	DRIMM (coût)	
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D.E.E.E.)	508,3	Ecologic (<i>recettes</i>)	
Ferrailles	729,3	DERICHEBOURG Lafforgue (<i>recettes</i>)	
Mobilier	1436,8	Eco Mobilier (recette)	
Encombrants	4689,4	Régie	Centre de stockage DRIMM (<i>coût</i>)
Déblais et Gravats	5360,0	Régie	SEMATEC (<i>coût</i>)
Déchets verts et bois	5793,6	Régie	SIRTOMAD compostage(<i>coût</i>)

Depuis 2010, pour poursuivre la valorisation des déchets apportés sur ses déchetteries, le GMCA a signé un partenariat avec EMMAUS. Les gardiens de la déchetterie ECOSUD mettent de côté les objets qui peuvent être réparés et revendus.

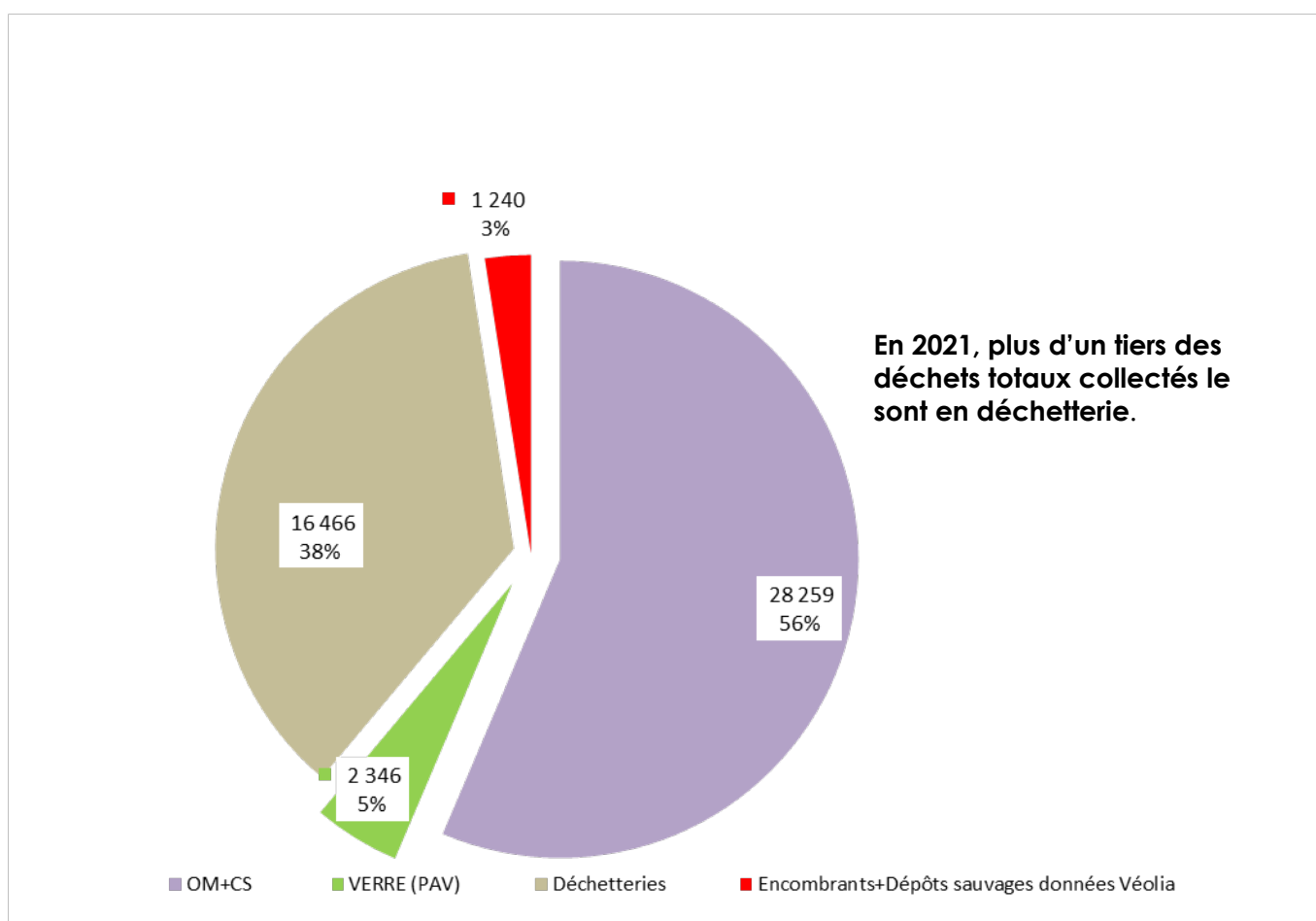
En 2020, plusieurs nouvelles **filières** ont été mises en place sur les déchetteries du Grand Montauban. Elles permettent de valoriser des déchets qui auparavant étaient enfouis.

Voici le détail des nouvelles filières développées en 2020 par déchetterie :

- Déchetterie ECOSUD :
 - Filière bois traité de classe B (exutoire DRIMM à Montech)
 - Installation Rack à pneu (filière ALIAPUR)
- Déchetterie ZI Nord :
 - Benne Mobilier (ECO Mobilier)
 - Installation Rack à pneu (filière ALIAPUR)
 - Camion pour la collecte d'objets en vue d'un réemploi (via l'association IDDEES),

N.B : Sur la déchetterie ZI NORD, un conteneur a été installé en haut de quai de déchetterie pour sécuriser le gisement de déchets d'équipements électrique et électronique collectés chaque jour. Il permet ainsi de supprimer le vandalisme sur ce flux de déchets qui perturbait l'organisation des agents dès leur arrivée sur le site.

III3..f Synthèse des déchets collecté (PAP, PAV et déchetterie)



III.4 Bilan Financier

III4..a Bilan global tous flux confondus (OM, CS, Verre, textiles, Encombrants, dépôts sauvages et Déchetteries)

synthèse 2021

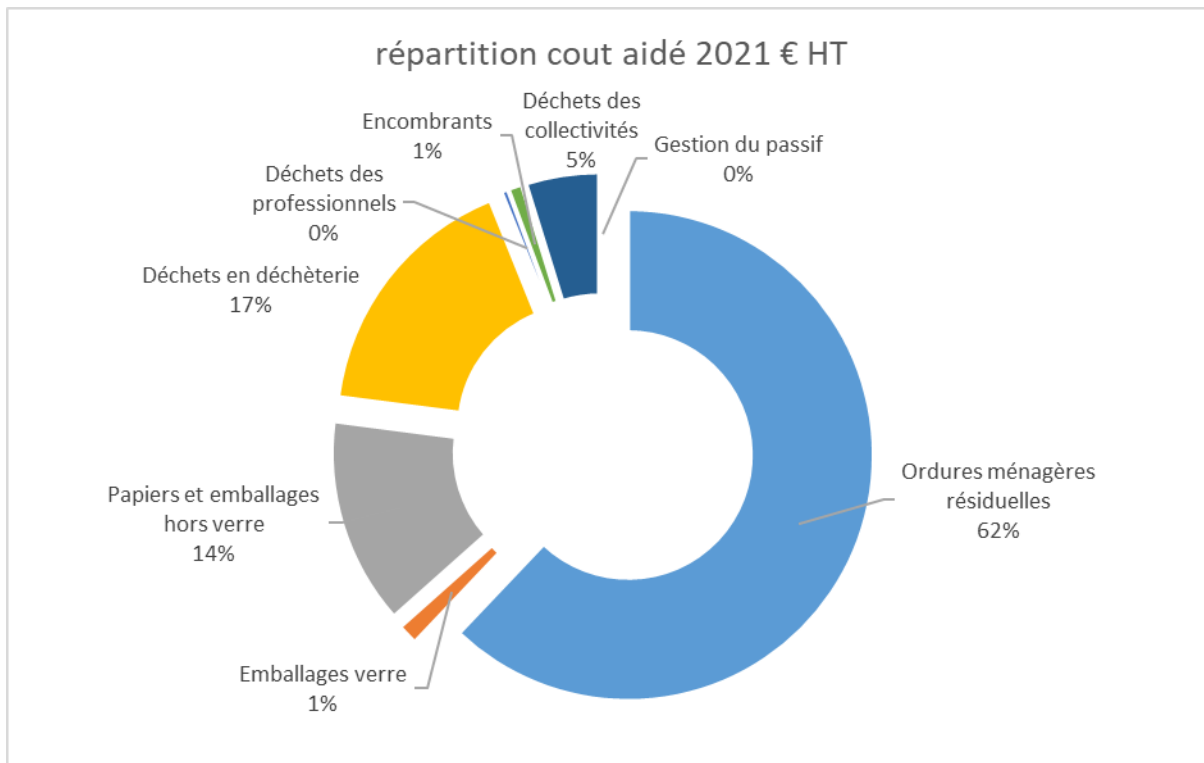
	couts aidés en € HT/hab
tous les flux	97,59 €
ordures ménagères résiduelles	61,11 €
verre	1,32 €
collecte sélective	13,40 €
déchets des déchetteries	16,57 €

Les couts de collecte et de traitement sont analysés à travers la matrice des couts de l'ADEME. Cette matrice est saisie chaque année par le Grand Montauban et validée par un bureau d'étude mandaté par l'ADEME.

Le coût moyen à l'habitant de 97,6 € HT en 2021 est inférieur aux collectivités de même milieu. Le cout médian en Occitanie est de 116 € HT par habitant (valeur 2019).

Année 2019 Montants en euro HT / tonne	Flux de déchets					
	Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries	Encombrants	Déchets des collectivités
Coût technique	222,85	55,62	345,15	91,40	256,59	106,95
Coût aidé HT	222,66	43,89	161,76	85,70	256,59	106,95

Matrice des couts ADEME 2021 – montants HT par tonne et par flux de déchets

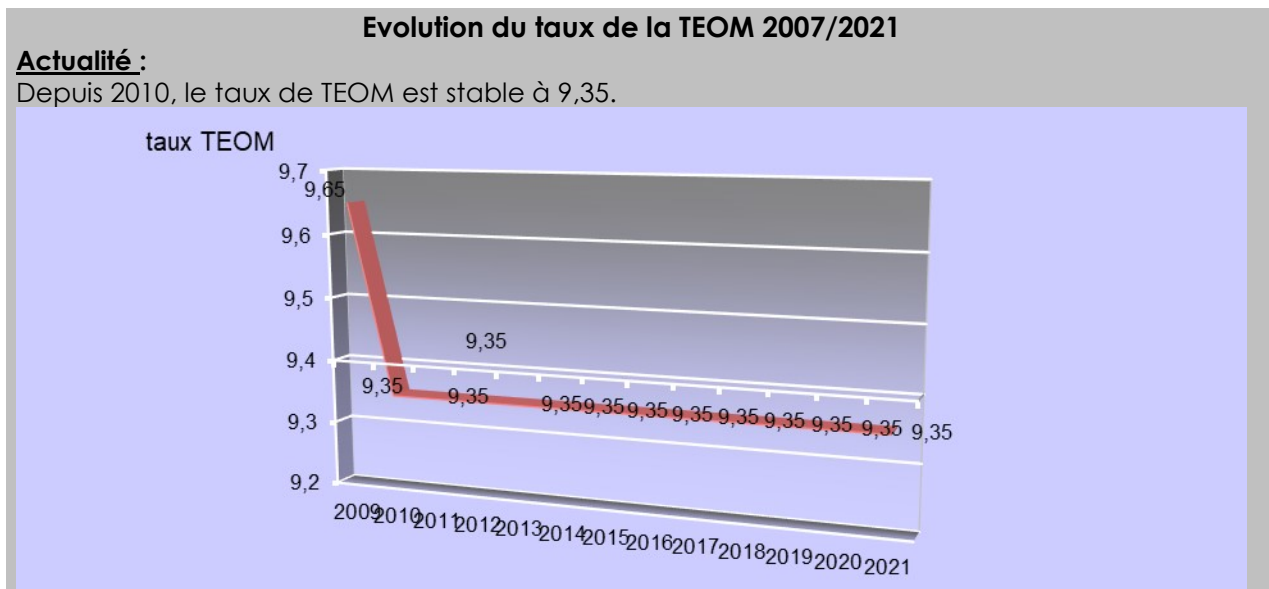


Charges principales :

Collecte 4 021 608 €
 Tri conditionnement 1 410 295 €
 Incinération – énergie 2 350 920 €

Recettes :

Ventes de produits 770 405 €
 Soutiens éco organismes (CITEO) 1 303 529 €



Le montant de la TEOM 2021 est de 8 809 195€.

Le détail des données financières est produit en annexe 3.

L'analyse de ces données avec notre organisation par rapport aux valeurs de référence nationales font ressortir les éléments suivants analysés par l'ADEME :

- . Globalement, un **niveau de service limité et optimisé** pour une agglomération.
- . Les **quantités de Déchets ménagers et assimilés sont maîtrisées** avec cependant des quantités d'OMR élevées, des performances très élevées de papiers et emballages hors verre et, depuis 2018, des quantités maîtrisées d'apports en déchèteries.
- . Le **coût de gestion des déchets maîtrisé du Grand Montauban** (analyse 2019) est lié principalement aux fortes recettes (+10€HT/hab./valeur de référence), au faible coût aidé déchèteries (-8€HT/hab./VR), aux faibles charges de structure (- 5€HT/hab. /VR) et aux faibles charges transport-traitement-vente énergie (- 5€HT/hab. /VR), au coût limité des autres flux, et ce malgré des charges de collecte OMR et PEHV élevées (+10€HT/hab./VR).

IV Perspectives pour 2022-2023

Les cibles prioritaires sont :

- . L'amélioration de la collecte du verre avec la poursuite du projet cliiink
- . La gestion des déchets verts et des bio déchets avec le développement du compostage et du broyage des déchets verts.
- . La poursuite de la rénovation des PAVE avec le remplacement des plateformes métalliques de la rue Jean Monet et remise à neuf des sites rues des Saules et rue Henri Pouche.
- . La modernisation du point de regroupement chemin des Fauchets avec réalisation d'un enclos métallique
- . L'achat de 10 colonnes à déchets aériennes afin d'optimiser la collecte

Enfin, un état des lieux a été réalisé en 2017, mettant en avant la nécessité d'agrandir les déchetteries du Grand Montauban, compte tenu de l'augmentation de la population, de la multiplication des flux à trier et du renforcement des contraintes réglementaires.

Les projets, soutenus par l'ADEME et la Région, prévoient d'agrandir la déchetterie ECOSUD et de reconstruire une déchetterie nouvelle génération au Nord de Montauban en y adossant une recyclerie.

Le Grand Montauban et SUEZ ont signé en novembre 2021 le marché de prestations de service avec objectifs de performance portant sur la collecte des déchets ménagers et assimilés ainsi que la gestion des déchetteries et recyclerie. Ce contrat de performance global va être engagé pour un démarrage au 1^{er} janvier 2022. Créé et soutenu par l'ADEME, ce contrat ambitieux entre le Grand Montauban et SUEZ est une première en France. Il intègre, en plus de la gestion des déchets, des objectifs de performance pour réduire de 10% la production des déchets sur le territoire d'ici 2028. Cela concerne plus précisément les encombrants (-35%), les déchets verts(-15%), les ordures ménagères (-12%) et les emballages recyclables (-2%).

V **ANNEXES**

ANNEXE 1 : Compte rendu annuel d'exploitation Véolia

ANNEXE 2: grille des tarifs en déchetterie pour les professionnels

ANNEXE 3: analyse des données financières 2019-2021